

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume IV,

15 Mai, 1893,

Numéro 6

---

---

## BULLETIN

---

5 mai 1893.

\* \* Il est probable que la commission internationale d'arbitrage, chargée de régler la question des pêcheries de la mer de Behring, ne terminera pas ses travaux avant quelques semaines. Il faut espérer que cette délicate question sera réglée selon les règles de la justice et de l'équité. On peut même prévoir d'une manière certaine une solution satisfaisante si tous les arbitres sont animés des sentiments que leur président a exprimés en prenant possession de son siège. Voici les paroles que ce monsieur a prononcées dans cette occasion.

« Puisse la divine Providence de qui relèvent toutes les actions des hommes nous donner la force et nous inspirer la sagesse nécessaires pour accomplir notre difficile mission et pour marquer ainsi une étape vers la réalisation de la parole pleine de consolation et d'espoir de Celui qui a dit : *Bienheureux les pacifiques car la terre leur appartiendra.* »

Dans les sphères officielles de France on n'est plus habitué à entendre ainsi prononcer le nom de Dieu. Aussi ces paroles si dignes, prononcées dans une circonstance officielle, par un français (1) ayant un caractère officiel, ont-elles excité la rage des sectaires. Le journal juif la *Lanterne* y trouve même une violation de la Constitution du pays et un véritable abus de confiance.

Les journaux catholiques de France, l'*Univers* entr'autres, ont fait bonne justice de ces inepties.

\* \* \*

\* \* Des événements d'une extrême gravité ont eu lieu en Belgique. La *Constituante* chargée de réviser la constitution s'est prononcée contre le suffrage universel et elle a rejeté, par un vote de 115 contre 26 et 3 abstentions, une proposition en ce sens faite par M. Janson. Cette action de l'assemblée constituante a soulevé les masses déjà surexcitées. La grève générale a été décrétée par les meneurs socialistes et des émeutes terribles ont eu lieu en plusieurs endroits. Il y a eu des tués et un grand nombre de blessés. L'état de siège a été proclamé dans la capitale. Un moment on a craint une grande révolution et l'occupation militaire du pays par les armées de l'Allemagne. Dans cet état de choses le gouvernement a adopté le principe du suffrage universel avec pluralité de votes et il s'est rallié à la proposition faite en ce sens par M. Nyssens, professeur à la faculté de Louvain. Il a fait

(1) Le président de la commission est le baron de Courcel, ancien ambassadeur de France à Berlin.